

EDUCATION ET RÉPUBLIQUE: LA MACHINERIE EDUCATIVE DE LEPELETIER

Olivier Le Cour Grandmaison
(Evry)

La République française, dont la splendeur consiste dans le commerce et l'agriculture, a besoin de faire des hommes de tous les états: alors ce n'est plus dans les écoles qu'il faut les renfermer, c'est dans les divers ateliers, c'est sur la surface des campagnes qu'il faut les répandre; toute autre idée est une chimère qui, sous l'apparence trompeuse de la perfection, paralyserait des bras nécessaires, anéantirait l'industrie, amaigrirait le corps social et, bientôt, en opérerait la dissolution.

Lepeletier (1792)

Le projet d'une éducation porte toujours trace d'une interprétation de l'homme et de la société.

Cl. Lefort

Récurrentes sont les discussions sur le contenu et les finalités de l'enseignement souvent convoqué au banc des accusés en raison de son inadaptation supposée aux exigences des temps modernes. D'où ces discours nombreux en provenance d'horizons politiques fort divers mais qui, curieusement, semblent bien se retrouver pour juger indispensable "d'ouvrir largement l'éducation nationale sur le monde extérieur" selon la formule vague mais consacrée tenant lieu de pensée et de programme. De cela pourtant nous ne parlerons pas car ces polémiques nous paraissent manquer et masquer l'essentiel qui ne se limite pas, tant s'en faut, à des questions réputées techniques sur la teneur des enseignements et l'organisation du contrôle des connaissances par exemple. Les enjeux principaux des débats sur l'éducation ne sont-ils pas ailleurs, du côté des libertés, de l'égalité et de l'émancipation? Pour mieux les découvrir, les faire revivre et en saisir toute l'importance, il est plus intéressant, nous semble-t-il, de se tourner vers cette période ô combien riche en projets éducatifs qu'est la Révolution française. En effet, en ces temps de fondation d'un ordre politique et social nouveau se révèlent de façon exemplaire les liens très étroits qui unissent l'éducation au politique, à la morale ainsi qu'aux représentations que se font les acteurs de la société qu'il s'agit d'édifier. C'est pourquoi les questions que les révolutionnaires ont affrontées comme les réponses proposées nous concernent encore en dépit de la distance qui nous en sépare. Elles nous aident à arracher les discussions contemporaines sur l'éducation à l'enfermement technique dans lequel elles sont trop souvent prises en comprenant qu'elles intéressent au plus haut point la *Res publica* comme les conceptions qu'on s'en fait.

Le texte que l'on va étudier n'est pas choisi au hasard puisqu'il s'agit du plan de Lepeletier sur l'éducation nationale présenté par Robespierre à la Convention le 13 juillet 1793. Plan qui constitue un document majeur, peu connu en fait, de la pensée de certains Jacobins et conventionnels en raison de son ampleur et de l'usage politique qui en a été fait. Parce que ce projet est conçu comme une sorte de pont lancé entre ce qui est et ce qui doit être, entre l'Ancien Régime corrompu et la République rêvée, il est investi d'une mission grandiose. Mission consistant à former aujourd'hui les individus qui, demain, feront vivre les institutions sur des bases morales nouvelles censées les affranchir définitivement de l'emprise du passé pour les faire accéder ainsi à une ère inédite de bonheur, de liberté et de fraternité. On y découvre la figure précise de l'homme nouveau qui concentre sur lui tous les espoirs en un monde meilleur dans la mesure où il est à la fois le but de cette éducation et le moyen permettant de jeter les fondements éthiques de cette Cité autre qu'il s'agit de construire. Homme nouveau produit par une éducation qui le saisit entièrement en ignorant toute frontière entre privé et public puisqu'elle s'empare de sa vie d'individu comme de sa vie de citoyen, de son physique comme de sa morale. Il ne s'agit pas, à proprement parler, d'une *régénération* visant à réformer des individus déjà faits en les arrachant aux maux qui sont les leurs, mais d'une véritable *production* réalisée à partir d'une "matière première"¹ pure. Délaissant presque, en effet, les générations grandies et vieilles sous le joug corrupteur du despotisme, Lepeletier reporte l'essentiel de ses efforts sur la jeunesse, vierge encore de toute influence délétère et susceptible, pour cela, de recevoir une éducation radicalement nouvelle qui fera naître un peuple neuf. Aussi accède-t-on, par l'étude de ce plan, à des représentations et des conceptions essentielles car il se trouve à l'exacte confluence du politique, de l'éducatif et de la morale et il nous permet de cerner d'assez près les contours de cette République future qu'il doit contribuer à instituer.² Plus précisément, le caractère extrême des positions de Lepeletier nous rend particulièrement sensible aux effets intellectuels et moraux d'une éducation toute entière déterminée par les impératifs de l'économie et de la production.³

L'éducation par le travail et la production

Lutter contre "la mollesse du luxe, (...) l'orgueil de la vanité, (...) la grossièreté de l'indigence (et) l'indiscipline de l'oisiveté",⁴ tels sont les buts que les révolutionnaires

1. Lepeletier, L. M. "Plan d'éducation nationale présenté à la Convention nationale par M. Robespierre le 13 juillet 1793" in B. Baczkko. *Une éducation pour la démocratie. Textes et projets de l'époque révolutionnaire*, Garnier, Paris, 1982, p. 356. L'auteur écrit ainsi: "Je me suis convaincu de la nécessité (...) de créer un nouveau peuple." (souligné par nous), *Ibid.*, p. 348.

2. Sur les projets éducatifs des révolutionnaires, on peut consulter, entre autres, D. Julia. *Les trois couleurs du tableau noir. La Révolution*, Belin, Paris, 1981. B. Baczkko. *Une éducation pour la démocratie...*, *op. cit.* C. Kintzler. *Condorcet, l'instruction publique et la naissance du citoyen*, Gallimard, Paris, 1987. M. Ozouf. *L'homme régénéré. Essais sur la Révolution française*, Gallimard, Paris, 1989. Pour l'éclairage des débats contemporains à la lumière des théories éducatives de la Renaissance Cf. notamment Cl. Lefort. "Formation et autorité" in *Ecrire. A l'épreuve du politique*, Calmann-Lévy, Paris, 1992, pp. 208-226.

3. Problèmes qui ont principalement retenus notre attention ici. Nous laisserons donc délibérément de côté, en raison de l'ampleur des enjeux, la question du lien social, de sa construction et de son entretien même si nous sommes parfaitement conscient que ces thèmes ne cessent pas d'être présents dans les différents projets éducatifs étudiés et mentionnés. Il n'était cependant pas possible, dans le cadre limité de cet article, d'en rendre compte sérieusement.

4. Lepeletier, L. M. "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 350.

doivent poursuivre déclare Lepeletier qui fait de "l'accoutumance au travail" l'un des objectifs majeurs de son projet. "Formez" de la sorte "les individus" affirme-t-il et "la République, composée bientôt de ces robustes éléments verra doubler dans son sein les produits de l'agriculture et de l'industrie"⁵ Si ce dessein est dicté par des impératifs économiques destinés à arracher la France à sa misère présente, il s'agit aussi et surtout de faire en sorte qu'il ne "reste plus de place (...) pour tout ce qui est vice ou désordre"⁶ dans les actions des citoyens. L'obéissance aux lois est un élément fondamental de cette fabrication de l'homme nouveau et c'est au labeur d'agir dans ce sens car il est le moment où se développent à la fois "le courage", "la constance", et la soumission.

L'agriculture, plus que toute autre activité, jouit d'un statut particulier, car c'est l'occupation "la plus nécessaire" puisqu'elle "offre du pain", symbole de la vie et de l'abondance. Sans compter que par ce travail, l'homme se confronte directement à la nature qu'il transforme et marque de façon très visible afin d'en extraire les produits indispensables à son existence comme à celle de la collectivité. En même temps, le cycle des saisons l'oblige à reprendre toujours son ouvrage qui se présente comme une sorte d'éternel recommencement. Là, il ne peut interrompre son action sous peine de voir anéantis tous ses efforts pour maîtriser une terre qui, laissée à elle-même, redeviendrait sauvage. Sans doute est-ce⁷ pour cela que le paysan – tel que les révolutionnaires se le représentent en tout cas – est le modèle de la persévérance besogneuse que rien ne décourage et qui sait, à cause de sa condition, s'imposer des règles immuables. A quoi s'ajoute la pureté et le calme des campagnes pensées comme des lieux encore à l'abri des passions frivoles qui se sont développées dans les villes où les modes et les fastes n'ont pas peu contribué à corrompre les citadins. A l'inverse, les premières offrent l'image de contrées où l'innocence et les vertus originelles de tempérance, de modestie et de simplicité sont vierges encore de toute souillure engendrée par le lucre et la soif d'acquérir. Aussi, les âmes trempées à cette école doivent-elles être meilleures, plus fortes et plus saines et les enfants passés par elle hériteront de moeurs solides débarrassées des maux antérieurs.

Pour oeuvrer dans ce sens, Lepeletier précise l'emploi du temps des pensionnaires de ses établissements: "La principale partie de la journée sera employée (...) au travail des mains"⁸ cependant que chaque moment de leur existence⁹ sera précisément rythmé par des occupations invariablement répétées. Sommeil, repas, exercices corporels, loisirs même, rien n'est laissé au hasard et à la libre disposition des enfants qui sont "continuellement sous l'oeil et la main d'une active surveillance".¹⁰ Toutes ces mesures tissent un maillage extrêmement dense auquel nul ne peut échapper. Elles

5. *Ibid.*, p. 357.

6. *Ibid.*, p. 358.

7. Daunou exalte lui aussi les activités champêtres. "Les campagnes écrit-il sont les temples où l'on doit célébrer (les) fêtes: là, le cultivateur observe (...) le développement de ses trésors (...) et le progrès de la nature vers de nouvelles renaissances; là s'apaisent les agitations du coeur; là, les passions déréglées s'amortissent, et, (...) l'homme désapprend le vice et sent le besoin de l'innocence; là s'embellit l'idée du travail; là rougit la paresse accusée par la nature..." P. C. F. Daunou. "Essai sur l'instruction publique", (1793), in *Une éducation pour la démocratie, op. cit.*, p. 312.

8. Lepeletier, L. M. "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 377.

9. L'auteur prévoit en effet qu'à partir de 5 ans, garçons et filles sont soustraits à leur famille pour être placés dans les écoles de la République dans lesquelles ils demeureront obligatoirement jusqu'à l'âge de 12 ans.

10. Lepeletier, L.M., "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 356.

sont autant de garanties que les enfants se développeront de façon identique en s'imprégnant peu à peu de l'éthique républicaine. Lepeletier trouve le modèle de cette organisation nous dit-il dans l'institution militaire moderne dont il vante les qualités et les effets positifs qu'elle produit sur le jeune soldat. Observez-le "avant qu'il ne s'engage et retrouvez-le après qu'il a servi quelque temps; ce n'est plus le même homme: ce changement est pourtant l'ouvrage de quelques mois de discipline".¹¹ Étonnante métamorphose donc puisque l'armée reçoit des individus a priori peu obéissants, attentifs seulement à eux-mêmes et au sortir de cet apprentissage que rencontre-t-on? Des hommes dociles, respectueux des règlements comme des autorités et prêts à se sacrifier pour la société qu'ils ont pour mission de défendre. Ils étaient rétifs et égoïstes, ils sont devenus soumis et dévoués à la cause pour laquelle ils ont été formés. Preuve qu'il est possible, pourvu que l'on s'en donne les moyens, de modifier de fond en comble mœurs et caractères et dans ce cadre la discipline et le travail sont autant d'instruments qui permettront de régulariser les conduites et de favoriser l'attachement au groupe en arrachant les individus à l'attraction de leurs seuls intérêts privés.¹² Il s'agit également de faire en sorte que chacun se sente bien la partie d'une collectivité à laquelle il doit se dévouer corps et âme. Alors l'éducation réalisera son ambition: produire des hommes neufs et en les produisant donner naissance à une nouvelle société.

Comme les soldats, les pensionnaires voient donc leurs activités régentées de façon continue pendant que, soustraits à toute influence étrangère et coupés de leur milieu d'origine, ils doivent être façonnés par ces maisons communes conçues comme autant de relais de la puissance publique qui affirme ainsi sa prééminence sur les membres de la collectivité qu'elle a pour mission de fabriquer. Plus précisément, l'éducation est ici instrumentalisée et conçue comme la continuation de la politique par d'autres moyens, permettant au pouvoir de modeler les individus et la société comme il l'entend. Les enfants sont ainsi offerts comme une matière ductile aux législateurs qui peuvent y graver les valeurs et les préceptes du Nouveau Régime. "Prescrivez" écrit Lepeletier "l'exécution est certaine" et tout ce qui sortira de ce "moule (qu') aucun objet extérieur" ne viendra modifier, sera conforme aux modifications que vous lui donnerez.¹³

À l'évidence, ces propositions sont influencées par les théories développées par J. Bentham notamment, dont Le Panoptique fut traduit en français dès 1791. Lepeletier en présenta lui-même les principes à l'Assemblée nationale.¹⁴ Son plan emprunte en

11. *Ibid.*, p. 359. Référence alors classique au XVIII^e où l'institution militaire s'est progressivement imposée comme un modèle offrant nombre de dispositifs disciplinaires et de contrôles qui seront peu à peu étendus à d'autres domaines de la société comme l'éducation et la production. Cf. sur ce point M. Foucault, *Surveiller et Punir*, Gallimard, Paris, 1978, en particulier le chapitre 1 de la troisième partie intitulé "Les corps dociles", pp. 137 et suiv.

12. Nous entendons ici par discipline l'ensemble des moyens destiné à assurer l'intériorisation par les individus des normes sociales et par contrôle, tous les dispositifs ayant pour objectif d'en vérifier la réalité et d'en sanctionner si besoin est les défauts.

13. Lepeletier, L.M., "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 362.

14. Cf. J. Bentham, *Le Panoptique ou mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspection et nommément des maisons de force*, imprimé par ordre de l'Assemblée nationale en 1791. Lepeletier s'intéressait également de très près au problème de législation criminelle puisqu'il présenta, le 23 mai 1791, un projet destiné à codifier et à réformer la sanction des délits par la mise en place de peines précises et adaptées à chaque type de crimes. Cf. *Archives parlementaires. Recueil des débats législatifs et politiques des Chambres françaises*, sous la dir. de J. Madival et E. Laurent, 23 mai 1791, tome 26, p. 319 et suiv. M. Foucault le cite d'ailleurs parmi les législateurs importants ayant contribué à l'élaboration du système pénal moderne. Cf. *Résumé de cours*, 1970-1982, Juliard, Paris, 1989, p. 36.

effet beaucoup à ce système dont il retient les leçons essentielles en les radicalisant. L'individu, disait en substance J. Bentham, est entièrement fait par le milieu dans lequel il est pris. Aussi, en modifiant et en organisant de façon rationnelle ce dernier, s'assure-t-on que l'homme sera marqué par des stimulations particulières qui permettront, non seulement de diriger ses actions, mais d'agir aussi sur ses pensées comme sur ses volontés. Et J. Bentham d'écrire: "L'éducation par exemple, n'est que le résultat de toutes les circonstances auxquelles un enfant est exposé".¹⁵ Au fond, Lepeletier ne dit pas autre chose et ses "pépinières nationales" ont précisément pour objet de transplanter la jeunesse sur un sol sain afin que cet environnement contribue à produire des êtres nouveaux qui pousseront "tous ensemble et à l'envi sous les regards et sous la douce influence de la patrie".¹⁶ Le but et les méthodes générales permettant d'y parvenir sont très proches. Dans les deux cas, il s'agit de placer les individus dans une situation où l'on pesera sur eux comme on veut, afin d'atteindre, par le choix méthodique de leurs activités et du contexte dans lequel elles se déploient, les objectifs préalablement fixés. Au fondement de telles conceptions se trouve une anthropologie particulière où l'homme, parce qu'il est un être ontologiquement indéterminé, peut se former et être formé en se perfectionnant. Anthropologie démocratique en ce sens où elle a pour corollaire la négation de toute nature humaine a priori définie et limitée puisque l'humanité se compose d'êtres essentiellement égaux et tous susceptibles de progresser pareillement pourvu que leur soient offerts les moyens adéquats.¹⁷ Cela étant posé, ce que révèlent le projet de Bentham et plus encore celui de Lepeletier, c'est l'ambivalence troublante d'une telle conception de l'homme qui crée aussi les conditions de possibilité théoriques et pratiques de dispositifs de contrôle très autoritaires.

Parce que la République demande des citoyens laborieux, l'éducation sera donc essentiellement fondée sur le travail. Si Lepeletier concède qu'il faut instruire, cette tâche est désormais secondaire puisque seule "une très petite portion (des adolescents) sera destinée à la culture des arts agréables et aux études qui tiennent à l'esprit". Quant aux autres, à partir de 12 ans, ils seront "rendus à l'industrie" car, écrit-il insistant, les "en séparer davantage, ce serait nuire à la société".¹⁸ Bien sûr, leur apprendra-t-on à lire, écrire, compter mais ce savoir minimal est là, non pour autoriser les enfants à jouir plus tard d'une instruction plus vaste et plus élaborée, mais simplement pour qu'ils soient en mesure de mieux acquérir les techniques que leurs métiers futurs requièrent. En effet, l'essentiel des cours est consacré "aux premières notions du mesurage et de l'arpentage" ainsi qu'à celles de "l'économie rurale et domestique"¹⁹ cependant qu'à partir de huit ans, l'éducation — pour les garçons — se fait principalement par le travail dans les manufactures et dans les

15. Bentham, J., *Le Panoptique*, Belfond, Paris, 1977, p. 4 Cf. également pour l'exposé, la mise en perspective et le commentaire de ce texte M. Foucault, *Surveiller et Punir*, op. cit.

16. Lepeletier, L.M., "Plan d'éducation nationale...", op. cit., p. 371.

17. On sait que pour les Lumières, le propre de l'homme, et c'est ce qui le distingue des animaux, c'est d'être justement susceptible d'éducation et donc de progrès. De Rousseau à Fichte en passant par Kant, tous disent sur ce point la même chose. L'*homo sapiens* seul dispose d'un avenir ouvert par définition parce qu'il n'est pas, lui a priori déterminé par la nature. Pour un aperçu synthétique de ces débats, Cf. Philonenko, *Introduction aux Réflexions sur l'éducation d'E. Kant*, Vrin, Paris, 1984, pp. 9-65.

18. Lepeletier, L.M., "Plan d'éducation nationale...", op. cit., p. 372.

19. *Ibid.*, art. XI du projet, p. 317. Condorcet est ici plusieurs fois critiqué. Lepeletier lui reproche un particulier de négliger l'éducation au profit de l'instruction et de réitérer les songes de Platon en prologeant de façon irréaliste l'enseignement "jusqu'à la fin de l'adolescence", *Ibid.*, p. 353.

champs. Désormais l'apprentissage l'emporte presque complètement sur les leçons générales que l'auteur, soit dit en passant, ne mentionne plus. Quant aux filles, qui doivent être de bonnes épouses et de bonnes mères, elles fileront, coudront et blanchiront. Ainsi, la division sexuelle des tâches sera respectée, sanctionnée et pérennisée.

Ce programme éducatif est porté par une logique utilitariste évidente puisque l'une de ses fonctions principales est de fournir à la société la main d'oeuvre dont elle a besoin. Cette fin justifie et explique les pratiques éducatives employées qui se présentent comme autant de moyens permettant de rationaliser ce procès de fabrication. Lepeletier ne cesse d'y insister et livre alors l'acmé de ses aériennes pensées:

Qu'ici rien ne soit ingénieux mais que tout soit utile. J'ai toujours pensé qu'en politique, en législation, en économie sociale, des conceptions trop fines, trop déliées, et, si je peux m'exprimer ainsi, trop parfaites, sont d'un médiocre usage. Il faut opérer des effets généraux, il faut produire en masse...²⁰

Difficile, on en conviendra, de mieux synthétiser ses intentions qui sont exposées ici avec une très grande clarté.

Moralement façonnés, techniquement formés, les jeunes sont alors pris en charge par de nouveaux maîtres qui perfectionneront leur formation manuelle en leur transmettant leur savoir-faire. Ainsi, le cycle éducatif ne s'interrompt-il pas puisque artisans et paysans prennent le relais de la puissance publique en disposant d'hommes encore "flexibles" dont ils pourront se servir avec profit. De plus, comme le dit Lepeletier, les champs et les ateliers, "l'intérêt" et "le besoin" sont autant de "leçons persuasives"²¹ qui contribueront à entretenir et à développer, chez les adolescents, les moeurs qu'on leur a inculquées. Quant à l'éducation, non seulement sa durée et son contenu ne nuisent pas à l'économie mais, mieux encore, ils sont devenus de précieux adjuvants qui la stimulent efficacement.

Négligeant pour le moins l'acquisition de connaissances générales, Lepeletier se rabat sur la diffusion de compétences techniques et d'un apprentissage limité à quelques mouvements indispensables aux tâches futures qui attendent ses pensionnaires. Plus précisément encore, et ceci découle de cela, il se détourne des activités de l'entendement pour se concentrer sur celles du corps qui sont l'unique objet de ses attentions. Développer les capacités physiques, "endurcir contre la fatigue, les intempéries des saisons, la privation momentanée des premiers besoins de la vie: voilà le but auquel nous devons tendre".²² Encourager ainsi presque exclusivement les dispositions corporelles, n'est-ce pas produire des êtres mutilés dont les intelligences auront été laissées en friche? Dans de telles écoles en effet, l'enfant n'accède qu'à un simple savoir-faire qui est beaucoup plus un faire qu'un savoir véritable, c'est-à-dire un ensemble de connaissances permettant d'appréhender et la globalité d'un champ du réel et ses articulations. Formé selon ces règles, l'apprenti sera privé des instruments intellectuels et cognitifs indispensables à la compréhension du monde et lorsqu'il agira, par le travail notamment, ce ne sera pas à proprement

20. Lepeletier, L.M., "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 355.

21. *Ibid.*, p. 372.

22. *Ibid.*, p. 356.

parler en tant que sujet capable de saisir les motifs généraux de ses actes, mais comme une sorte d'automate qui les répètera sans les comprendre autrement qu'empiriquement puisqu'il n'aura pas eu la possibilité d'accéder à la raison de leurs fondements.²³

Le pensionnaire est "susceptible de tout" affirme Lepeletier mais c'est en fait dans un cadre très précisément circonscrit et par le système des besoins et par la formation qu'il a reçue. En effet, à quoi peut se destiner un enfant de douze ans qui ne connaît que quelques rudiments d'écriture et de lecture et dont la plus grande partie des occupations a consisté à travailler très tôt? Fort peu de choses en vérité, à part exercer les métiers pour lesquels il a été formé. Borné par cet apprentissage, le spectre des professions qu'il est en mesure de choisir et d'accomplir se restreint considérablement et il risque donc de demeurer ce qu'on en a fait. Plus généralement, c'est le devenir même des enfants en tant qu'hommes qui est hypothéqué par cette éducation. Education, qui en fixant a priori des limites très étroites à leur savoir, tend à les asservir à leur condition de producteur parce qu'elle les prive des moyens intellectuels indispensables à l'acquisition et au développement ultérieur d'aptitudes nouvelles. Destiné à favoriser d'abord et avant tout la production, ce système éducatif devient un puissant instrument de ségrégation et de reproduction sociale²⁴ où la majorité des membres de la société sont et seront ce qu'on voulait qu'ils soient.

L'impossible régénération morale

Au plan moral enfin, ce projet est-il aussi efficace que le prétend l'auteur pour produire des êtres dotés d'une "seconde nature" qu'ils conserveront d'une manière durable? Lui qui affirmait vouloir donner naissance à "une race renouvelée, (...) laborieuse, réglée et disciplinée" en élevant "une barrière impénétrable" entre elle et le "contact impur des préjugés"²⁵ antérieurs parvient-il à réaliser cet objectif? Cela est peu probable car cette éducation repose presque entièrement sur la transmission d'habitudes acquises par la contrainte notamment. Contrainte qui lorsqu'elle se relâchera verra disparaître avec elle les plis que Lepeletier pensait pouvoir inscrire à jamais sur les enfants.

Là se révèle l'extraordinaire faiblesse des procédés utilisés et les limites de l'enseignement dispensé. En effet, pourquoi l'homme ainsi façonné continuerait-il d'observer les moeurs qui lui ont été inculquées puisque lui échappent les raisons

23. Pur une critique de ce type de formation à l'époque contemporaine Cf. entre autres, S. Auroux, "Formation et généralité" in *Barbarie et Philosophie*, PUF, Paris, 1990, pp. 125-145; J. M. Ferry, *Les puissances de l'expérience*, Cerf, Paris, 1991, tome 2, p. 88 et suiv.; M. Henry, *La barbarie*, Grasset, Paris, 1987 en particulier le dernier chapitre intitulé: "La destruction de l'université", pp. 201-239 et Cl. Lefort, "Formation et autorité" in *Écrire. À l'épreuve du politique*, op. cit., pp. 209-226.

24. Cet aspect du projet de Lepeletier n'a pas échappé à J. Jaurès qui, tout en célébrant ce plan, note qu'il "livrera de bonne heure aux maîtres de la production toute la main-d'oeuvre...". Il ajoute plus loin: "Au sortir de ce communisme passager de l'instruction publique, les enfants retrouveront les lois de la concurrence illimitée et de l'individualisme bourgeois" pour conclure ainsi: "Dans la sphère même de l'éducation commune, (les) prétentions (de Lepeletier) sont modestes. Il veut un programme d'instruction un peu plus étendu que celui que propose le Comité pour les écoles primaires, mais très mesuré encore, et qui ne peut en aucune manière "déclasser" les enfants du peuple, leur donner le sens et le besoin impérieux d'une vie supérieure". (Souligné par nous). *Histoire socialiste de la Révolution française*, Editions sociale, Paris, 1986, tome IV, p. 34.

25. Lepeletier, L. M., "Plan d'éducation nationale...", op. cit., p. 371.

de leur nécessité? Ne pouvant saisir ces dernières — très difficilement en tout cas — il est du coup dans l'incapacité de se conformer durablement aux premières. Où pourrait-il trouver les motifs intelligibles qui lui permettraient de continuer à agir dans le sens qu'on lui a indiqué? A peu près nulle part puisqu'il ne pénètre pas ou si peu, à cause du contenu même de l'apprentissage qui a été le sien, les fondements de ces obligations.

Parce que Lepeletier vise d'abord et avant tout les corps, le façonnement des esprits beaucoup plus que leur formation, il ne peut véritablement éduquer donc transmettre des règles morales.²⁶ Cette fin à laquelle il pensait pouvoir parvenir, grâce aux moyens apparemment très forts qu'il se proposait de mettre en oeuvre, lui échappe et elle lui échappe car il n'a pas instruit; c'est-à-dire travailler à l'épanouissement des intelligences en leur fournissant et les éléments intellectuels, et les méthodes indispensables à la combinaison sensée de ces derniers. Il croyait pouvoir former les enfants en faisant l'économie de la transmission d'un savoir général et de l'exercice de leur entendement, du coup son éducation dégénère en dressage²⁷ qui doit être toujours réitéré sous peine de perdre son efficacité. C'est pourquoi aussi les impératifs moraux que Lepeletier cherche à inculquer aux enfants ne sont susceptibles d'orienter durablement leurs actions que si perdue la contrainte à laquelle ils furent soumis cependant que leur obéissance est, et restera, essentiellement "mécanique" ou "passive"²⁸ car elle repose principalement sur l'autorité d'autrui et non sur le libre exercice de la raison.

Lepeletier est condamné pour cela à reprendre sans cesse son ouvrage et à ne jamais relâcher, autant que faire se peut, le contrôle exercé sur les pensionnaires de ses établissements. Par là s'explique aussi le caractère très autoritaire de son projet, car n'ayant pas — c'est le moins qu'on puisse dire — misé sur l'entendement, il doit combler ce déficit qu'il a lui-même creusé par l'usage de la coercition et la grossesse d'habitudes seules susceptibles de guider le comportement des enfants. Mais comme l'écrit Kant, cela enlève aux "bonnes actions leur valeur morale" puisque ces mêmes habitudes, en portant "préjudice à la liberté de l'esprit", conduisent les individus "à faire du même acte une suite de répétitions dépourvues de toute pensée".²⁹ En termes kantien, l'aporie à laquelle s'affronte Lepeletier est la suivante: même lorsque les hommes se comporteront en respectant les principes moraux qu'il leur a inculqués, cette attitude ne saurait être considérée comme bonne car cette conformité sera essentiellement le résultat d'un habitus et non d'une intention produite par une volonté consciente d'oeuvrer pour respecter la loi morale. En un mot, l'inclination

26. Selon une distinction classique à l'époque révolutionnaire, Lepeletier distingue l'éducation, qui a pour but de "former les hommes" et dont la visée, essentiellement morale, la situe dans le champ des valeurs, de l'instruction qui doit "propager les connaissances humaines". Instruction qui se trouve elle du côté du savoir. Lepeletier, L. M. "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 348.

27. Les conséquences néfastes de ce projet ont été critiquées par G. Romme qui écrivait ainsi: "L'instruction, sans l'éducation, donne les talents et de l'orgueil, des moyens et de la jactance, et peut devenir, pour l'homme qui n'a pas le frein de la raison ni celui de l'exemple, l'instrument funeste de ses passions désordonnées. *L'éducation sans l'instruction ne peut que former des habitudes et conduire à tous les préjugés; bornée dans ses moyens, sa marche est incertaine et lente, avec des intentions pures, elle méconnaît le vrai, le juste, retient l'esprit dans d'étroites limites, et emploie à faire triompher l'erreur de toutes les forces physiques et intellectuelles de l'individu qui, dans son égarement, prend son ignorance même pour une vertu.*" (Souligné par nous). G. Romme. "Rapport sur l'instruction publique", 20 décembre 1792, in *Une éducation pour la démocratie...*, *op. cit.*, p. 272.

28. Kant, E. *Réflexions sur l'éducation*, *op. cit.*, p. 85.

29. Kant, E. *Anthropologie du point de vue pragmatique, Oeuvres complètes*, tome 3, Paris, Gallimard, 1986, p. 967.

acquise, parce qu'elle fait agir sans en appeler à un vouloir libre qui fixe lui-même les buts auxquels doit tendre l'individu, est incompatible avec la moralité.³⁰ Du coup l'éthique devient une sorte de livrée prescrite par autrui et elle sera rejetée dès que disparaîtront les conditions qui ont permis son imposition. C'est pourquoi, si la République aura peut-être des producteurs efficaces, en aucun cas elle ne disposera durablement d'hommes vertueux.

Lepeletier, disions-nous, est obligé de reprendre sans cesse son ouvrage éducatif; on en a la preuve en étudiant les mesures qu'il préconise lorsque s'interrompt le cycle de formation dans lequel sont pris les enfants. "Laissons-nous (...) à un abandon absolu ces deux classes nombreuses de jeunes citoyens devenus artisans et laboureurs" s'interroge-t-il? Non, répond-il aussitôt, car "la société" doit continuer leur "culture morale".³¹ C'est pourquoi il prévoit d'organiser des fêtes et des rassemblements qui exciteront l'émulation de la jeunesse afin que les "heureuses impressions" de "l'enfance" ne s'effacent pas. Ainsi, "sans rien dérober du temps nécessaire aux travaux, le repos cessera d'être oisif et le plaisir lui-même présentera des instructions".³² La seule parenthèse ouverte dans les travaux des individus est donc employée par la puissance publique pour continuer à les façonner et, lorsqu'ils se retrouvent enfin, c'est pour être encore une fois modelés par elle et non pour se consacrer librement aux affaires de la Cité. En effet, à l'occasion de ces cérémonies et de ces rassemblements, les citoyens — le terme est impropre en vérité — ne sont pas là pour agir par eux-mêmes car la fonction de ces initiatives est de poursuivre l'œuvre engagée par les pensionnats. Ainsi, les hommes sont-ils, une nouvelle fois placés dans une situation où ils demeurent soumis à des forces extérieures qui doivent les maintenir dans "le moule"³³ conçu par Lepeletier.

Interdire le reflux des habitudes et de cette éducation, tels sont, entre autres, les objectifs poursuivis ici par l'auteur. C'est pourquoi il s'empare des loisirs des individus afin d'éviter que ce temps libre, perçu comme une rechute dans l'indolence, le rien faire et la mollesse, ne fasse sentir ses effets. Les défilés, la gymnastique, et — on peut le supposer — le maniement des armes, combleront donc cette stérile vacuité en empêchant que la paresse et les jeux frivoles ne ramènent les mœurs de l'Ancien Régime sur leurs pas. Cette volonté de maîtriser, de façon tatillonne, ce que font les membres de la société, témoigne de la crainte de voir le temps et son usage indépendant détruire insensiblement les conditionnements et les habitudes que Lepeletier s'est efforcé de leur inculquer. Là se révèle — outre la fragilité déjà démontrée de cette éducation — le fantasme d'une collectivité capable d'imposer à ses membres de rester identiques à ce qu'ils étaient au sortir des écoles qui les avaient fait être ce qu'ils sont. Lepeletier écrit ainsi: "Sous les regards et sous la douce influence de la patrie", "les jeunes arbres" qui se sont développés dans les pensionnats continueront de s'élancer "tous ensemble"³⁴ en se conformant aux mœurs qu'ils ont acquises antérieurement. On retrouve donc, à partir d'un autre point de

30. Rappelons ce passage des *Fondements de la métaphysique des mœurs* où Kant écrit: "Lorsqu'il s'agit de ce qui doit être moralement bon, ce n'est pas assez qu'il y ait conformité à la loi morale; il faut encore que ce soit pour la loi morale que la chose se fasse, sinon cette conformité n'est qu'accidentelle et très incertaine". *Oeuvres complètes, op. cit.*, tome 2, p. 247.

31. Lepeletier, L. M., "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 372-373.

32. *Ibid.*, p. 373.

33. *Ibid.*, p. 362.

34. Lepeletier, L. M., "Plan d'éducation nationale...", *op. cit.*, p. 371.

vue, la résolution sans faille de l'auteur de chercher à figer les individus et la société dans la forme et l'essence qu'il leur avait prescrites.

Quant aux citoyens, ils ne peuvent s'épanouir et Lepeletier a écrit dans son plan la chronique de leur inexistence. La société à laquelle il semble aspirer, et qu'il décrit dans ce projet, paraît être une société d'où a disparu toute vie politique en tant qu'elle signifie la possibilité pour les associés de débattre et d'élaborer en commun leur propre devenir. Ce vivre ensemble particulier, qui exige la libre participation des membres de la Cité, est englouti par les impératifs de l'économie et le pur règne de l'administration des êtres. Êtres transformés en choses — "en matière" comme l'écrit l'auteur³⁵ — tournant inlassablement dans le cercle étroit de leurs activités productives et qui sont ravalés au rang de simple rouage d'une collectivité elle-même exclusivement centrée sur les conditions de sa reproduction matérielle à laquelle tout est sacrifié. Que reste-t-il en effet de la citoyenneté comprise comme l'implication libre et consciente de tous dans les affaires publiques supposant justement que les individus s'arrachent momentanément à l'emprise de leur labeur particulier pour s'affronter, par la parole, sur les modalités de leur vie en commun ? Rien. On cherche en vain le moment où elle est visée par ce projet qui, s'il éduque bien au travail, n'instruit en aucun cas à la République.

C'est pourtant à cette fin que Robespierre tendait, lui qui voyait dans ce projet l'oeuvre d'un "génie de l'humanité". "Vous sentirez" ajoutait-il, en s'adressant à la Convention "plus douloureusement la grandeur de la perte que vous avez faite, et l'univers aura une preuve de plus que les implacables ennemis des rois (...) ne sont que les plus tendres amis" du genre humain.³⁶ Cet éloge, prononcé en introduction à la lecture du projet élaboré par Lepeletier, indique très clairement la voie que les Jacobins — du moins certains d'entre eux — entendaient emprunter pour parvenir à poser les fondements éducatifs et moraux de leur République. Difficile d'en douter car cet hommage *post mortem* n'est pas seulement motivé par la volonté de faire du disparu un martyr offert à la contemplation du peuple. Au-delà des circonstances, cet hommage trouve ses origines dans l'adhésion de nombre de révolutionnaires aux perspectives tracées par Lepeletier qui correspondent à leurs valeurs comme aux représentations qu'ils se faisaient de la société future à laquelle ils aspiraient. Le 13 décembre 1793, la Convention adoptait en effet un décret ayant pour but de poser les fondements d'une formation dont le contenu est presque identique à celui défendu par Lepeletier puisqu'elle privilégie les activités laborieuses et manuelles ainsi que la diffusion de compétences techniques. Il était également prévu que "les jeunes gens" qui, au sortir de ces établissements, "ne s'occuperaient pas du travail de la terre, seront tenus d'apprendre (...) un art ou un métier utile à la société" sans quoi, à l'âge de vingt ans, ils seront privés "pour le reste de leurs jours de l'exercice" des droits politiques.³⁷ Mesure qui exprime bien la domination — pour ne pas dire la tyrannie — exercée par *l'animal laborans*, pour parler comme Hannah Arendt,³⁸ sur le citoyen dont l'existence est désormais conditionnée au respect de ce devoir et de l'orthodoxie morale dont il est l'expression.

35. Ibid., p. 362.

36. Robespierre. M. Introduction au "Plan d'éducation nationale" de L. M. Lepeletier, in *Une éducation pour la démocratie...*, op. cit., p. 347.

37. Arch. parl., 13 décembre 1793, tome 81, p. 408.

38. Cf. H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, op. cit., en particulier le chap. III: "Le travail", pp. 123-187.

Au-delà de l'adoption de ces dispositions par l'Assemblée, d'autres projets éducatifs témoignent de l'existence d'une importante communauté de pensée en ces matières et révèlent que les conceptions développées par Lepeletier, loin d'être marginales, sont au contraire assez largement partagées.

Les lumières contre le progrès moral

En octobre 1793, Michel Edmé Petit expose à la Convention ses propres théories éducatives. Il débute par une charge violente contre les Académies³⁹ accusées de faire le lit du despotisme puis en vient au fond du sujet qui motive son intervention en interpellant ainsi son auditoire: étendre "le règne des sciences et des beaux-arts sur la surface de la République, (c'est proposer) le goût du luxe et des jouissances factices, le mépris du travail, le chagrin de la médiocrité, l'impérieux besoin des richesses".⁴⁰ Déclaration surprenante revenant, si l'on comprend bien, à affirmer que l'instruction est une entreprise synonyme de corruption qui travaille donc à détruire les fondements éthiques du nouveau Régime en transformant les artisans et les paysans vertueux en autant de muscadins débauchés et avides. Plus largement et sérieusement n'est-ce pas l'orientation même de l'histoire qui se trouve ainsi bouleversée puisque la diffusion et le progrès des connaissances semblent se transformer, dans la bouche de ce conventionnel, en une décadence politique et morale à l'horizon de laquelle se profilent l'anéantissement de la Révolution et le retour de la tyrannie récemment abattue. N'est-ce pas s'en prendre ainsi aux principes même des Lumières qui sont ici violemment attaqués? En effet, au développement de la raison et des sciences conçu comme le moteur et l'instrument de l'émancipation du genre humain lui permettant de s'affranchir des tutelles multiples qui pesaient sur lui, se substitue le pur règne de la vertu seul capable, selon Edmé Petit, de le délivrer et de le perfectionner. Désormais la société et ses membres sont supposés s'élever uniquement grâce aux mœurs cependant que les progrès des savoirs et de l'entendement, chargés jusque-là d'une positivité extraordinaire puisqu'ils favorisaient entre autres l'avènement des libertés, paraissent entraîner la collectivité dans une régression morale, prélude à son asservissement politique. Aussi une équation étonnante se trouve-t-elle posée qui unit les Lumières à la décadence et ce député tire au fond les conclusions dont le plan de Lepeletier était gros. En effet, à exalter comme ce dernier le faisait, les connaissances "utiles", assimilées, qui plus est, aux vertus qu'elles ont aussi pour mission de favoriser, il contribuait à poser les bases à partir desquelles des conceptions comme celles d'Edmé Petit ont pu se développer.

"Où (...) trouverez-vous déclare celui-ci ces bras vigoureux qui soulèvent les plus pesants fardeaux, qui remuent des masses énormes, qui de tous côtés sillonnent (les champs) pour faire jaillir les moissons et la vie? Où (les) trouverez-vous si toutes les mains n'ont fait que feuilleter des livres ou manier de légers crayons? (...). Voulez-vous tuer l'agriculture?"⁴¹ Propos très proches de ceux de Lepeletier puisqu'on y trouve: l'exaltation des tâches manuelles qui sculptent des êtres sains et virils, la

39. Académies déjà supprimées d'ailleurs depuis le 8 août 1793 date à laquelle, sur proposition de l'Abbé Grégoire, l'Assemblée avait aboli ces institutions.

40. Edmé Petit, M., "Opinions sur l'éducation publique", *Arch. parl.*, 1^o octobre 1793, tome 75, p. 410.

41. Edmé Petit, M., "Opinions sur l'éducation publique", *Arch. parl.*, 1^o octobre 1793, tome 75, p. 408.

glorification du labeur productif qui fait surgir les richesses nécessaires à la collectivité, le primat absolu de l'économie qui interdit que l'on se dérobe un instant à son attraction. Et, en revers, ce mépris pour ces "jeux" stériles qui consistent à lire et écrire. Activités émoullientes, presque féminines puisqu'elles semblent adoucir et atrophier le physique de ceux qui s'y livrent. A n'en pas douter, ce dédain trouve également son origine dans la division sexuelle du travail et dans les représentations qu'elle structure. Aux hommes, les ouvrages pénibles mais anoblissants du monde extérieur qu'ils parcourent en tous sens en affirmant ainsi leur masculinité et l'ardeur conquérante de leur caractère. Là, ils creusent et remuent la terre, symbole classique de la fécondité et de la vie. A l'inverse, l'univers clos est celui des femmes qui s'occupent à des travaux adaptés à leur chétive constitution. Ici, ce ne sont plus des "bras vigoureux" qui se meuvent mais des mains délicates. Où sont les philosophes et les penseurs ? Dans cet espace intime justement dont les effets ne sont positifs que s'il est réservé au "sexe faible". Aussi n'est-il pas étonnant que ceux qui s'occupent exclusivement des activités de l'esprit chutent moralement et physiquement car, non contents de brouiller les frontières séparant le monde des hommes de celui des femmes, ils trahissent leurs devoirs de producteurs. En effet qu'apportent-ils d'utile à la collectivité? Rien. Pire, si leur exemple était imité, cela l'appauvrirait au plan économique et l'affaiblirait au plan éthique en contribuant à retirer des champs et des ateliers des travailleurs qui viendraient perdre dans ces études toutes leurs qualités.

Edmé Petit n'est pas le seul à développer cette passion anti-intellectuelle. G. Bouquier écrit lui aussi, après avoir dénoncé l'esprit savant qui "voyage constamment par des sentiers perdus dans la région des songes et des chimères": "*Les sciences de pure spéculation détachent de la société les individus qui les cultivent, et deviennent à la longue un poison qui mine, énerve et détruit les Républiques*". Et de conclure par cette sentence sans appel: "*Au peuple qui a conquis la liberté, il ne faut que des hommes agissants, vigoureux, robustes, laborieux*".⁴² En un mot, l'exercice de la raison théorique est un mal parce qu'il est largement incompatible avec l'enthousiasme et la fusion des cœurs et les métaphysiciens, comme on disait alors, tendent par leurs activités à instiller dans la société des doutes et des interrogations qui nuisent à sa cohésion comme aux représentations qu'elle se fait d'elle-même. C'est pourquoi la République ne saurait tolérer leurs travaux dissolvants.⁴³ Seuls l'intéressent des hommes travailleurs et disposant pour cela d'une saine morale. Sacrifice, dévouement, mépris de la mort sont des traits que "les spéculateurs" ignorent car ils sont supposés être égoïstes et incapables, en raison de leurs nombreuses faiblesses physiques et éthiques, de devenir de vaillants patriotes et de courageux soldats.

Quant aux universités et aux sociétés savantes, elles sont par voie de conséquence des "antres de la déraison (...), (de) l'immoralité, (de) l'erreur, (du) mensonge, (de)

42. Bouquier, G., "Rapport sur le plan général d'instruction publique", 12 décembre 1793, in *Une éducation pour la démocratie...*, op. cit., p. 148. (souligné par nous).

43. Il y a aussi au fondement de cette condamnation une conception fidéiste du politique et des liens qui doivent se nouer entre le peuple et ses représentants jacobins supposés incarner la morale, l'universel naturel et divin et ce faisant la défense infaillible des principes révolutionnaires. Par là s'explique également la haine, s'exprimant envers tous ceux qui, par leurs activités intellectuelles, sont susceptibles de porter atteinte à de telles représentations. Représentations qui sont au cœur du dispositif politique mis en place par Robespierre notamment. Sur cette question, nous nous permettons de renvoyer le lecteur à notre ouvrage: *Les citoyennetés en Révolution (1789-1794)*, PUF, Paris, 1992. Cf. en particulier chap. II, troisième partie "Le législateur jacobin", p. 168-188.

la superstition, (de) l'ignorance et (de) l'orgueil".⁴⁴ Cette énumération prouve à l'envi que les savants, ces êtres dégénérés, sont à l'origine de maux fort dangereux qui doivent être combattus. Et Bouquier, l'auteur de cette diatribe, de proposer que les sociétés populaires deviennent les "temples de la liberté, de l'instruction, de la propagation des lois et des moeurs républicaines". Les lycéens ne sont pas oubliés et il les invite à rejoindre, eux aussi, ces lieux afin de s'y perfectionner, dit-il sans rire, "dans toute espèce d'art et de science".⁴⁵ Proposition au fond parfaitement logique avec ses conceptions car, à partir du moment où la mission fondamentale de la puissance publique n'est plus d'instruire mais d'éduquer à la vertu, tout citoyen probe et dévoué peut se faire instituteur puisqu'il s'agit désormais, non de transmettre des connaissances particulières mais une morale, une politique et *in fine* une orthodoxie.

On touche là à une conviction profondément enracinée chez certains Jacobins. Quelques mois plus tard, Robespierre ne dira pas autre chose. Après avoir, lui aussi, pris à parti explicitement cette fois, les philosophes et "la secte" des Encyclopédistes, il déclare à leur propos: "Hommes petits et vains, rougissez, s'il est possible. Les prodiges qui ont immortalisé cette époque de l'histoire humaine ont été opérés sans vous et malgré vous; le bon sens sans l'intrigue, et le génie sans instruction, ont porté la France à ce degré d'élévation qui épouvante votre bassesse et qui écrase votre nullité. (...) Tel laboureur répandait la lumière de la philosophie dans les campagnes quand l'académicien Condorcet, jadis grand géomètre, dit-on, au jugement des littérateurs, et grand littérateur, au dire des géomètres, depuis conspirateur timide, méprisé de tous les partis, travaillait sans cesse à l'obscurcir par le perfide fatras de ses rhapsodies mercenaires".⁴⁶ Si l'on fait abstraction de l'emphase de cette envolée et des accusations ineptes de corruption concernant le Marquis, restent des idées en tous points identiques à celles que venons d'examiner. Le paysan doué d'un instinct toujours sûr et n'ayant jamais joui d'aucun enseignement est un géant qui surpasse en morale les métaphysiciens corrompus. Plus précisément, ce discours révèle que le savoir est au fond lié à la bassesse morale et qu'inversement une certaine ignorance induit des vertus qui s'épanouissent dans la confrontation directe à la nature.⁴⁷ Enfin, et ceci découle de cela, les hommes de lettres cessent d'être les artisans du progrès puisque ce sont eux notamment qui empêchent désormais l'histoire d'avancer vers cette République que Robespierre appelle de ses vœux. Cette exaltation du bon sens populaire sachant, sur la base de données et d'observations empiriques, évaluer justement ce qui est, porte en elle cette condamnation des Lumières. Ce que loue en fait Robespierre ici, c'est le préjugé au sens fort du terme, c'est-à-dire un jugé se déterminant principalement à partir d'impressions immédiates et qui les tient pour universellement vraies. Et ce Jacobin de préciser alors:

44. Bouquier, G., "Rapport et projet de décret sur le dernier degré de l'instruction publique", 13 avril 1794, in *Une éducation pour la démocratie...*, op. cit., p. 442.

45. *Ibid.*, p. 423.

46. Robespierre, M., "Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales", 7 mai 1794, *Oeuvres complètes*, PUF, Paris, 1952, tome 10, p. 455-456.

47. "Les vertus sont simples, modestes, pauvres, souvent ignorantes, quelques fois grossières; elles sont l'apanage des malheureux et le patrimoine du peuple" déclare Robespierre dans son "Rapport sur les principes du Gouvernement révolutionnaire", *Oeuvres complètes*, op. cit., tome 10, p. 278.

Le chef-d'oeuvre de la société serait de créer en (l'homme), pour les choses morales un instinct rapide qui, sans le secours tardif du raisonnement, le porta à faire le bien et à éviter le mal; car la raison particulière de chaque homme égaré par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause.⁴⁸

L'idéal auquel aspire Robespierre est donc bien de s'affranchir de l'entendement perçu comme l'instrument qui décuple les pulsions des individus en les couvrant du voile trompeur de la raison. Face à cette dernière qui ratiocine dangereusement, il faut stimuler et diriger les inclinations du coeur afin qu'elles s'expriment rapidement sans le secours de l'esprit qui les entrave et les détourne vers le vice. Propos qui éclairent *a posteriori* les raisons de fond ayant pu conduire "l'Incorruptible" à faire sien le projet de Lepeletier dans lequel il trouvait des propositions concrètes correspondant à ses propres conceptions éducatives en cours d'élaboration.

Comme l'écrit Claude Lefort: "Le projet d'une éducation porte toujours trace d'une interprétation de l'homme et de la société";⁴⁹ ceux que nous venons d'examiner, dominés par l'hétéronomie et la soumission radicale des individus à la production comme à la collectivité, ne renoncent-t-il pas à leur émancipation en les dépossédant des moyens intellectuels — notamment — qui leur permettraient de s'affirmer comme les citoyens d'une République sur laquelle ils auraient prise? Sous le couvert de la vertu, une formation pesante et autoritaire s'affirme; qu'elle prenne pour cible l'Ancien Régime comme ses effets moraux supposés ne suffit pas à la situer, comme par enchantement, du côté des libertés et de l'égalité. Le plan de Lepeletier, une éducation pour la démocratie? Sauf à donner de cette dernière une curieuse définition, force est de constater que ce projet, par le culte du travailleur et du producteur qu'il célèbre et organise en lui sacrifiant les individus comme la politique, paraît s'en détourner radicalement. Aussi jette-t-il sur les ambitions de certains Jacobins, marquées par le rejet tragique des affaires de la cité, une singulière lumière.

48. Robespierre, M., "Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains...", *Oeuvres complètes, op. cit.*, tome 10, p. 452.

49. Claude Lefort. "Formation et autorité" in *Écrire. À l'épreuve du politique, op. cit.*, p. 211.